

Le mariage

Alors que des siècles durant, le mariage a constitué une assurance sociale et morale, il apparaît aujourd'hui comme une contrainte et option désuète. Tandis que le contrat passé entre les deux époux relevait d'une réflexion familiale pesant les avantages d'une telle union sur le plan économique, confessionnel et social, triomphe aujourd'hui le libre arbitre. Le choix des époux repose sur l'attirance et la compatibilité mutuelles. L'amour a détrôné la raison. Le déséquilibre s'est déplacé. C'est désormais le sentiment qui est censé fonder et garantir le mariage.

Or les statistiques sont sans appel. Depuis que la société reconnaît à chacun la liberté de se lier à une personne de son choix, le mariage s'est fragilisé. Près d'un mariage sur deux finit par un divorce. De manière flagrante apparaît que l'individu et le sentiment se voient chargés d'un poids trop lourd pour tenir un contrat censé durer.

Sur le plan psychologique, on invoquera le fait que l'amour n'est précisément vécu et compris que comme un sentiment. Rien de moins, rien de plus. L'intensité du ressenti devient le critère de viabilité du couple. La vie nous apprend pourtant que l'amour est plus qu'un sentiment et que dans toute relation qui accueille l'autre dans sa différence, l'effort a sa place. Toute fidélité, toute promesse accepte la dimension de service. Cela signifie concrètement que j'accepte de renoncer à la satisfaction immédiate permanente, reconnaissant en l'autre, non pas un dieu qui viendrait combler tous mes rêves, mais un être humain, limité dans sa capacité d'aimer.

Que peut nous enseigner la théologie dans cet apprivoisement de l'autre, dont je suis responsable pour toujours ? La grande thématique théologique qui soutend le mariage est celle de l'alliance et de la fidélité.

Le mariage repose sur une promesse. Le lien se déclare inachevé, s'accepte en devenir. J'échange une parole qui m'engage. En ce sens, le mariage est un acte de foi, il pose dans le présent une parole pour le demain de la relation parce qu'il établit comme fondement de l'union, non le sentiment mais la confiance. « Tu pourras toujours compter sur moi, je ne t'abandonnerai pas ». Cette

promesse fait écho à l'amour de Dieu pour chacun de nous. Quel que soit mon chemin, il m'assure de sa présence et de son soutien.

La fidélité humaine est réponse à la fidélité de Dieu. Elle veut permettre à l'autre de s'épanouir. Il ne devrait pas avoir à se soucier de sa sécurité. Mon amour, ma loyauté envers lui devient sa sécurité. Il peut être et devenir, déchargé de ce poids et de cette crainte : « L'amour parfait chasse la crainte » 1 Jean 4, 18, comme un enfant ose devenir soi-même, porté par l'amour de ses parents.

« L'infidélité se donne à penser comme incrédulité et manque de foi, comme inquiétude morale fondamentale envers ce qui nous tient, nous porte ou nous inspire. » 1

Le mariage, l'échange des consentements est un acte de foi. Foi en l'amour, foi en l'autre, foi en Dieu, en qui je viendrai puiser quand mes propres ressources se trouveront asséchées.

On dénoncera immédiatement dans ce propos une idéalisation des capacités humaines. L'homme serait-il, par condition, infidèle, volage, inconséquent ? Quand il pose une promesse, le conjoint dit haut et fort qu'il n'est pas réduit à ses seules capacités. En posant cet acte de confiance, en offrant à l'autre sa fidélité, il « exprime la transcendance de l'amour humain... Dieu se tient présent au cœur des engagements humains sans les délier en rien de leur responsabilité et de leur faillibilité propres. »2 La fidélité ne relève ni d'une simple loyauté ni d'un impératif moral, mais d'une espérance.

Alain Badiou reconnaît ainsi en l'amour véritable « une déclaration d'éternité qui doit se réaliser ou se déployer comme elle peut dans le temps. »3

La possibilité de la déliaison est en soi un bienfait pour la relation qui veut s'inscrire dans la durée. On sait la porte ouverte et la relation n'apparaît pas comme une prison. L'argument fréquent qui oppose fidélité à soi et fidélité à l'autre (« je te quitte parce que je dois me retrouver ») repose sur un raisonnement fallacieux. « Aucune fidélité à soi n'est possible hors du regard, de la présence et de l'appel incessants d'autrui. On ne peut pas être fidèle à soi sans nouer avec l'autre une relation de loyauté et de confiance ». Il suffira de

citer ici Emmanuel Lévinas pour comprendre que l'éthique se fonde premièrement dans le regard de l'autre. Il est celui devant qui et dont je suis responsable.

Ceux qui se trouvent expulsés du contrat, de manière arbitraire, sans, pour l'initiateur de la rupture, devoir justifier d'une quelconque faute ou raison, savent combien est douloureux cette forme moderne de la répudiation. Le couple est devenu une affaire tellement privée que plus personne, pas même la loi, ne semble capable de protéger celui qui est bafoué. Comment en effet reprendre ce qui a été donné et que l'autre ne veut plus ? « On croyait s'être donné » et l'autre en jetant et rejetant l'amour offert, fait découvrir douloureusement que « l'on avait fait que se prêter ».4 !

Le divorce a apporté une liberté nouvelle, le droit de partir pour de nouveaux horizons. Hélas nombreux sont ceux qui ne savent comment revendiquer le droit de ne pas être abandonnés après des années d'amour, d'investissement et de don de soi. « Le chantage à l'auto-répudiation amiable... piège l'autre et l'oblige au désamour. »5 Que de ruses perverses pour forcer la « déliaison » !

La maturité du lien - le récit biblique de l'amour de Dieu pour son peuple nous est d'un grand enseignement pour le comprendre - ne peut-elle croître dans l'adversité ? Colère, jalousie, déceptions ont droit de cité dans la relation. L'amour n'est pas un consensus mou ni une passion fusionnelle. Il peut précisément s'inscrire dans la durée parce qu'il traverse les différentes phases d'une relation. Qui, dans son amour pour l'autre, fait droit à sa différence, ne pourra faire l'impasse de l'altercation et des disputes. L'amour réclame un vis-à-vis. Il se nourrit de différent et de différends.

Pourquoi se quitte-t-on ? Parce que le couple est devenu un enfer. Dans ce cas, on saluera l'issue qu'offre le divorce. Mais nombreux sont les couples qui se séparent parce qu'ils ne « s'aiment plus ». Le désaccord, la tiédeur du sentiment justifient la rupture. Est-ce à dire que le lien ne peut faire place au conflit ?

L'Église propose aux époux un rite ; en l'occurrence une bénédiction de Dieu sur la promesse échangée. Peu de personnes se saisissent de cette opportunité parce que le couple relève de la sphère intime. Or le mariage inscrit le lien dans la sphère publique. Le rite imprime un sens supplémentaire au lien privé. Des témoins recueillent la promesse échangée : « la parole n'est plus seulement liée au seul corps de celui qui l'a émise. Elle se détache de lui, et se loge dans plusieurs qui la retiennent dans leur mémoire et sont capables de la répéter en l'attestant. Au cas où son auteur l'oublie, se désiste, trahit sa foi, les témoins sont là symboliquement pour rappeler que sa promesse est tombée dans le domaine public, qu'elle a une réalité objective, elle est devenue un fait. » 6

De même le document administratif appelé acte de mariage, (cette fois un écrit et non plus seulement une parole échangée à l'oral) fait de la promesse un objet matériel. « La réalité du lien n'est plus désormais dépendante de la volonté des parties, en ce sens elle les libère d'une décision prise une fois pour toutes. »⁷ L'extériorité de la promesse échangée devient de fait un soutien pour l'engagement même des époux.

Le lien n'est donc pas soumis aux seuls aléas des sentiments mais il s'inscrit dans une volonté d'attachement qui entend maîtriser les accidents de l'existence.

C'est sur ce projet d'amour et de fidélité réciproques, né et porté par deux personnes dont l'altérité fonde le lien, projet qui reconnaît ses limites mais se nourrit d'espérance, que l'Église prononce la bénédiction de Dieu. Elle atteste ainsi que ce lien est porteur de vie pour et au-delà du couple. Le projet du mariage répond en tous points à l'amour et au don de soi que commande le cœur de l'Évangile. La manière dont nous le vivons est donc un discours sur Dieu et l'on peut affirmer que les chrétiens ont non seulement une éthique mais aussi une théologie du mariage à proposer.

Isabelle Gerber

Bibliographie

Article « Fidélité » in Dictionnaire encyclopédique d'éthique chrétienne, Denis Müller

Alain Badiou, Eloge de l'amour

Olivier Abel, Le mariage a-t-il encore un avenir ?

France Quéré, L'amour, le couple